



**HAL**  
open science

## Promenons-nous dans “ le Bois de Châtel ”!

Hugo Amoroso, Aurélie Schenk, Christofer Ansermet

► **To cite this version:**

Hugo Amoroso, Aurélie Schenk, Christofer Ansermet. Promenons-nous dans “ le Bois de Châtel ”!. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2021, 39, pp.33-36. hal-03282876

**HAL Id: hal-03282876**

**<https://hal.science/hal-03282876>**

Submitted on 9 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## PROMENONS-NOUS DANS « LE BOIS DE CHÂTEL » !

Hugo AMOROSO, Aurélie SCHENK, Christofer ANSERMET  
(SMRA, Site et Musée romains d'Avenches)

Le Bois de Châtel (canton de Vaud/ Suisse) est une imposante colline molassique située à environ 1 km à vol d'oiseau au sud de la ville d'Avenches qu'elle domine d'environ 200 m, à 630 m d'altitude. Ce haut plateau d'environ 40 hectares, long de plus d'un kilomètre et d'une largeur comprise entre 100 et 400 m, possède des flancs abrupts, tout particulièrement au nord-est (fig.1).

C'est dans la partie centrale de ce mont que les ruines d'une fortification romaine tardive ont été fouillées en 1910 par A. Naef. Ce dernier observe, à cette occasion, plusieurs levées de terre qu'il suggère de rattacher aux restes du rempart d'un éventuel oppidum helvète. Il faudra attendre 1982 pour que cette idée soit relancée par G. Kaenel suite aux premières trouvailles de la fin de l'âge du Fer sur le site – trois quinaires au rameau et un quinaire à la légende VATICO (Kaenel, Von Kaenel, 1983). Suivra la découverte d'autres monnaies et objets caractéristiques de La Tène D2.

La mise au jour à l'ouest de la ville d'Avenches d'une importante occupation gauloise, qui se développe de manière ininterrompue dès La Tène D1 jusqu'à la création de la ville romaine (Amoroso, Schenk, Castella, 2018), a motivé la reprise de l'étude de ce site emblématique dans le cadre du projet de recherche collectif : ORIGINES, Les origines gauloises d'*Aventicum*, capitale des Helvètes. La question de la nature, de la fonction et de la chronologie du Bois de Châtel est en effet plus qu'essentielle pour la compréhension de l'organisation et de l'occupation du territoire, à une période capitale du point de vue historique, puisqu'elle coïncide précisément avec les événements cités dans la Guerre des Gaules (58-51 av.), en particulier l'exode avorté et le retour des Helvètes sur le Plateau. Prospections, étude du modèle numérique de terrain, observations *in situ* et sondages ponctuels ont ainsi récemment apporté quelques éléments inédits concernant l'histoire de ce site.

### Les prospections

Trois principales campagnes de prospection avec des détecteurs à métaux ont été menées en 1982, en 1996 et à partir de 2017. Les objets et monnaies issus des deux premières campagnes ont déjà été en partie étudiés, par G. Kaenel, A. Geiser et P. Brand (Kaenel, Von Kaenel 1983 ; Geiser 2007 ; Brand à paraître). Pour l'âge du Fer, un peu plus d'une vingtaine de monnaies ont été mises au jour, dont la plupart des quinaires de type « Büschel », deux quinaires de *Vatico*, un de *Ninno*, ainsi que deux potins à la grosse tête et trois monnaies républicaines. Des fibules (parmi lesquelles une de schéma LT D à prototype de plaquette ; une à bouton ou ailettes naissantes et corde externe et une à coquille), un crochet de ceinture en bronze et une dizaine de têtes de clous émaillées complètent ce tableau.

La cartographie de ces découvertes met en évidence deux zones de forte concentration : d'une part à l'extrémité orientale du plateau sommital où le mobilier date uniquement de l'époque gauloise, et d'autre part au nord-est du *castrum*, un secteur qui a livré une grande quantité d'objets et de monnaies datés du I<sup>er</sup> s. av. au V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

La reprise des prospections dès 2017 a permis de démontrer que les traces d'occupation du site semblent plus étendues et se poursuivent en direction de l'ouest, avec néanmoins un constat assez déroutant : de nombreux secteurs facilement accessibles semblent avoir subi un pillage important.

### Etude du modèle numérique de terrain (MNT)

L'observation attentive du nouveau modèle numérique de terrain (MNT) a mis en évidence plusieurs anomalies

qui n'étaient pas ou peu visibles sur les anciens documents.

En premier lieu, à l'extrémité ouest du Bois de Châtel, une rupture de pente rectiligne, parfaitement lisible sur le MNT, barre perpendiculairement le mont sur environ 190 m (fig. 1 a). Visible sur le terrain seulement sur une partie de sa longueur en raison de la dense végétation, ce talus est d'une hauteur de plus de 2 mètres. Il présente un retour à l'équerre en direction du nord-est où, rectiligne sur 85 m, il imprime ensuite une légère courbure dans le sens de la pente sur environ 400 m (fig. 1 b). Aucune limite ou retour au nord n'est par contre perceptible.

A l'extrémité orientale du plateau, la rupture de pente interprétée comme le rempart d'un oppidum par A. Naef et dont l'ouverture est interprétée comme une « Zangentor » par G. Kaenel, se distingue sous la forme de deux demi-cercles créant des talus de plus de 3 m de hauteur. En revanche, aucune levée de terre en tant que telle n'est perceptible (fig. 2 a).

Un aménagement très régulier, érigé sur un promontoire et interprété par G. Kaenel comme une fortification protohistorique ou médiévale, est aussi nettement reconnaissable (fig. 2 b). Il se présente sous la forme d'un petit refuge rectangulaire, de 66 m par 22 m pour une hauteur avoisinant les 1 à 2 mètres, bordé d'un fossé d'un peu moins de 1 mètre de profondeur. Ce premier fortin est ceint d'un deuxième fossé qui est perturbé à l'est (fig. 2 c).

Enfin, ce même secteur est marqué par une multitude de perturbations que l'on distingue très nettement sous la forme de bosses et creux qui, après observation sur le terrain, correspondent à l'exploitation de bancs de grès coquillier et de molasse dont on sait qu'elle a perduré jusqu'au début du XX<sup>e</sup>, mais dont l'origine est peut-être bien antique (fig. 2 d). Des trous de mine sont d'ailleurs visibles dans un affleurement rocheux (fig. 2 e).

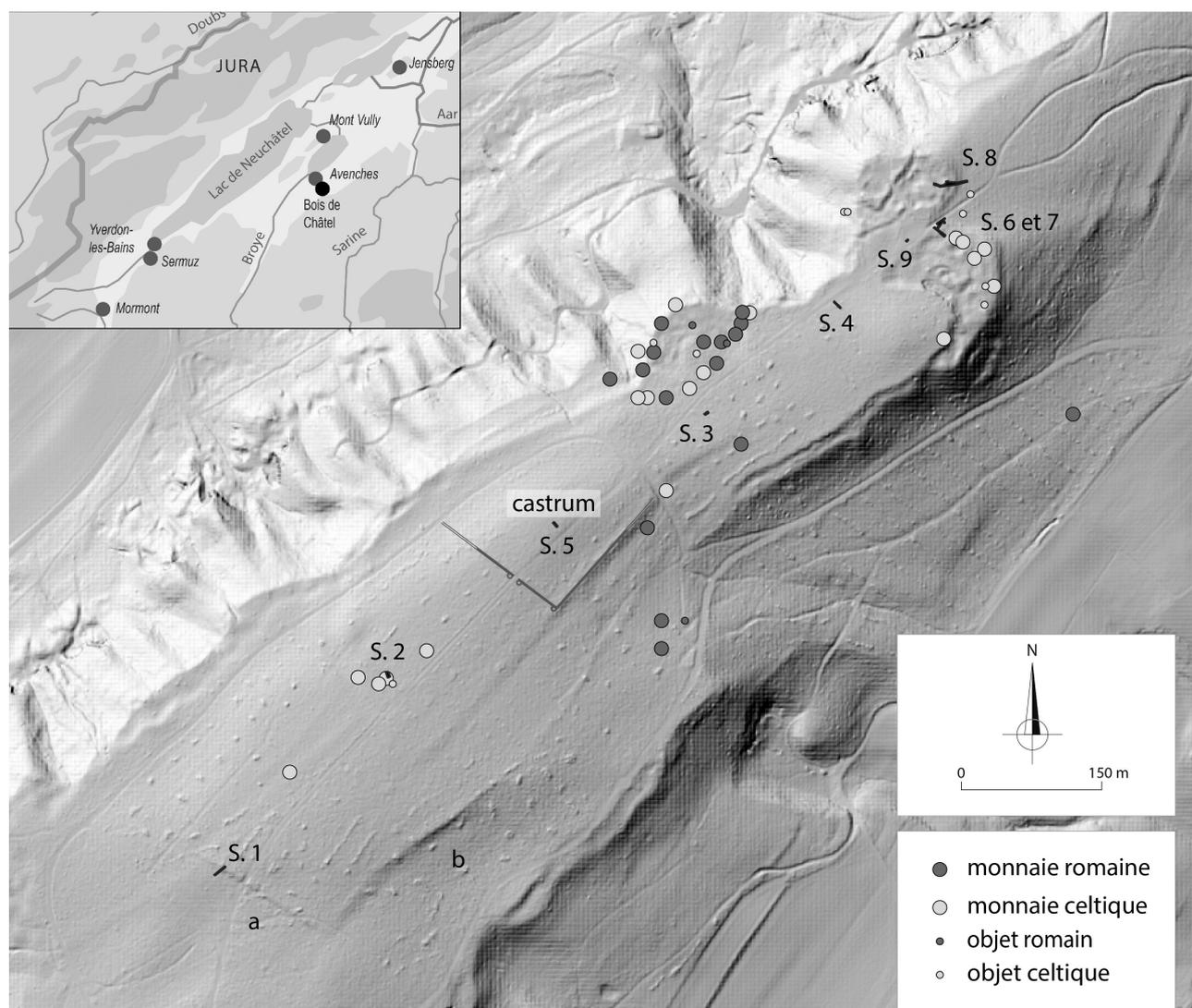


Fig. 1 : Le Bois de Châtel, plan général du site avec la localisation des sondages archéologiques de 2020 et les différentes trouvailles mises au jour lors des prospections (Source du MNT : Swisstopo).

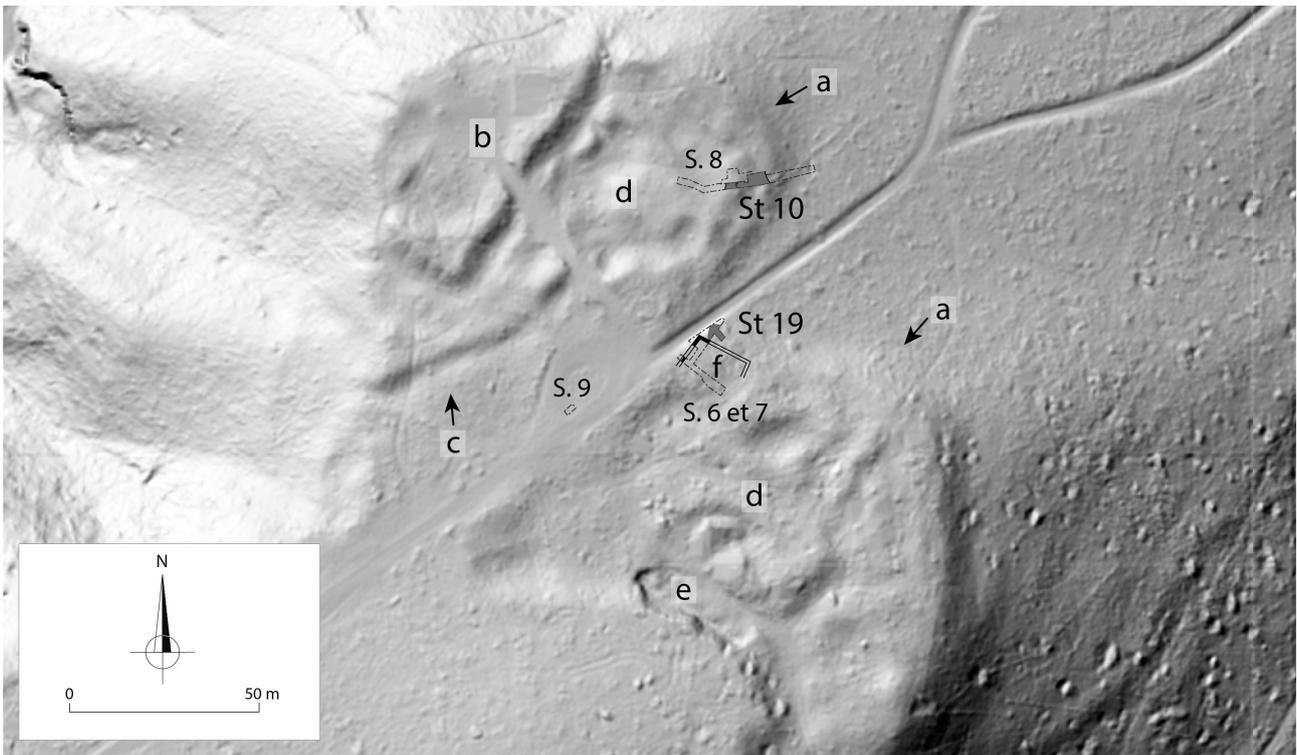


Fig. 2 : Détail de l'extrémité est du Bois de Châtel avec le plan de détail des sondages effectués en 2020 (Source du MNT : Swisstopo).

## Les sondages archéologiques

Suite à ce travail préliminaire de compilation des données, deux campagnes de sondages ciblés ont été menées, mais sur des emprises extrêmement restreintes imposées par un très dense couvert forestier.

Il s'agissait en premier lieu de vérifier le potentiel stratigraphique dans des secteurs ayant livré ou non du matériel archéologique. Sur les cinq sondages (fig. 1, S. 2, 3, 4, 5 et 9) menés directement sur le plateau sommital, aucune structure archéologique n'a été mise en évidence, à l'exception d'épandages diffus de pierres, accompagnés de rares mobiliers archéologiques non datant et par conséquent difficilement interprétables.

Dans un second temps, les investigations se sont concentrées sur la possible présence d'un système défensif. Des sondages ont ainsi été entrepris sur les différentes levées de terre ou mouvement de terrain.

Au niveau de la levée occidentale (fig. 1, S. 1), la fouille n'a révélé aucune trace de rempart ou de fossé. Le talus rectiligne observé sur le terrain et le MNT est en réalité composé de bancs molassiques peu épais de 10 à 15 cm, intercalés d'argiles jaunes pures très compactes, qui se délitent et qui semblent tronqués. La nature et l'origine de cette érosion n'ont pu être déterminées malgré l'intervention d'un géologue. Il sera nécessaire d'entreprendre d'autres investigations sur cette anomalie que l'on peine à considérer comme

un phénomène naturel mais qui pour l'heure ne correspond pas aux restes d'une enceinte.

Par contre, les résultats ont été beaucoup probants dans la partie orientale du site où une série de sondages ont été menés au niveau des levées de terre jusqu'alors interprétées comme les restes d'un rempart (fig. 2 a) :

Au sud et à proximité immédiate du chemin d'accès actuel, les murs d'un édifice vraisemblablement tardo-antique déjà observés en 1910 par A. Naef ont été redégagés (fig. 2 f). Cette opération a permis de mettre en évidence l'extrémité nord d'une grande structure en creux (St 19) d'au moins 4 m de large pour une longueur observée de 4,8 m. Pour l'heure, il est impossible de déterminer s'il s'agit d'une large fosse ou d'un fossé dont le départ coïnciderait avec la bordure du chemin actuel (par ailleurs d'origine certainement antique). D'une profondeur maximale d'environ 60 cm, son comblement a livré un mobilier relativement abondant en restes de céramique et de faune, accompagnés de quelques objets en métal et une monnaie en très mauvais état de conservation. Le survol préliminaire de ce matériel date l'ensemble de La Tène D2.

Là où une grande trouée dans la forêt le permettait, une longue tranchée de 40 m a été creusée perpendiculairement au talus Nord-Est (fig. 2). Un vaste creusement (St 10) a été mis en évidence au niveau de la rupture de pente avec le plateau sommital. Ses dimensions sont surprenantes, mais ne permettent pas pour

l'heure de déterminer avec certitude s'il s'agit d'une très grande fosse ou d'un large fossé. En effet, l'ouverture mesure 11,9 m de large pour une profondeur de 1,90 m. Le profil du côté ouest est assez abrupt au sommet et s'adoucit vers le fond, tandis que la partie orientale est très évasée et remonte moins haut. Les modalités du comblement peuvent se résumer comme suit : les premiers niveaux semblent correspondre à des couches liées au ruissellement de l'eau en direction du sud-ouest. C'est au sommet de ces colluvions qu'a été inhumé un cheval. Il était couché sur le flanc droit, tête au sud et semble avoir été un temps à l'air libre, au vu de la dislocation de ses côtes, preuve d'un éclatement du corps par les gaz issus de la décomposition des chairs (informations transmises par N. Reynaud Savioz). Il a ensuite été recouvert de sable sur lequel plusieurs feux ont été allumés à l'aplomb de sa croupe. S'ensuit une succession de couches charbonneuses et d'un sol en terre battue qui semble associés à au moins deux trous de poteau, ainsi qu'une petite rigole mise en évidence à l'ouest de cette anomalie. Un remblai de limons sableux charbonneux scelle ces aménagements. Il renfermait des galets parfois rubéfiés, ainsi que du mobilier archéologique abondant, caractérisé par de nombreux restes de faune dont du poisson et des céramiques très fragmentaires. On compte également au moins une dizaine de jetons en céramique, ainsi que des objets en fer et en bronze. Le comblement final de la structure est constitué, sur une épaisseur maximale de 1 m, de plusieurs remblais limoneux, homogènes et pauvres en inclusion, qui semblent avoir été mis en place très rapidement. Le survol préliminaire du matériel issu de l'ensemble de ces comblements qui comporte de plus, deux perles en verre, est caractéristique de La Tène D2.

A l'instar de ce qui a également été observé dans les sondages 6 et 7, le plateau sommital de la colline est dans cette zone très fortement perturbé par ce qui semble être les traces de l'exploitation du grès coquillier. Au moins deux grands amas de grès concassés observables sur le terrain et le MNT ont été percés par le sondage 8. Dans l'un de ceux-ci, un four à chaux typologiquement de tradition gallo-romaine a été mis au jour. Cette découverte implique non seulement qu'une bonne partie de cette activité extractive est d'origine antique, mais surtout laisse supposer que les niveaux contemporains des fosses ou fossés St 10 et St 19, et par la même occasion un éventuel rempart, pourraient avoir été totalement arasés par ces carrières.

En raison de l'exiguïté des tranchées, il nous est pour l'heure impossible de déterminer si les deux creusements, St 10 et St 19, correspondent à de très vastes fosses ou aux restes de fossés ceinturant - dans un but défensif ou non - cette extrémité du plateau. Malgré

la particularité de leurs dimensions et de leur profil respectif, ainsi que la présence de l'inhumation d'un cheval accompagnée d'un riche mobilier archéologique, rien ne permet encore de préciser la fonction de cet ensemble

## Perspective de recherche

La reprise des investigations archéologiques sur le site du Bois de Châtel a permis de dégager, en dépit des contraintes inhérentes au couvert forestier très dense, des structures en creux aux dimensions importantes dont la présence explique les différentes découvertes de mobilier. La poursuite de la fouille souhaitée ces prochaines années permettra certainement de déterminer la fonction et l'étendue de cette occupation. Si aucun élément de fortification, longtemps suspectée par les archéologues, n'a pour l'heure été mis en évidence, on ne peut honnêtement pas exclure que ce site fut fortifié par un rempart, celui-ci pouvant en effet avoir été totalement démantelé lors de l'exploitation du grès coquillier dès l'antiquité.

Quoi qu'il en soit, la présence d'un mobilier céramique abondant, d'objets en métal et en verre, associés à des restes osseux caractérisés par un spectre faunique varié, suggèrent une occupation du site importante, quoique de relativement courte durée, vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

## Bibliographie

**Amoroso H., Schenk A., Castella D., 2018.** Quoi de neuf chez les Helvètes d'Avenches. *Archéologie Suisse*, 41/1, p. 16-23.

**Brand P. et al. (sous presse).** Chronologie et répartition spatiale des établissements fortifiés tardo-laténiens du Plateau et du Jura suisses, *Actes du 43<sup>ème</sup> colloque de l'AFEAF (Puy en Velay 2019)*.

**Geiser A., 2007.** Le faciès monétaire des oppida de Sermuz et du Bois de Châtel (VD) et la filiation typologique des quinaires à la légende VATICO, *Bulletin des amis du Musée monétaire cantonal* 20, 2007, p. 7-29.

**Kaenel G., Von Kaenel H.-M., 1983.** Le Bois de Châtel près d'Avenches à la lumière de trouvailles récentes : *oppidum* celtique ? et *castrum* du Bas-Empire, *Archéologie Suisse*, 6/3, 1983, p. 110-119.